« Vers un processus d'accompagnement / formation autour des projets culturels de territoires » // Séminaire #2 - JEUDI 20 MAI 2021

- SYNTHÈSE -

L'UFISC coordonne depuis deux ans un processus collectifs autour de la culture, de la jeunesse et des territoires ruraux dans le cadre du projet AJITeR[1], projet MCDR soutenu par le ministère de l'agriculture, l'ANCT, le ministère de la culture et le FEADER.
>>> Informations et de nombreuses ressources en ligne sur : www.ajiterculture.org
>>> Concernant l'UFISC : http://ufisc.org

Introduction :

Après un premier séminaire de travail le 20 avril 2021, nous avons poursuivi notre objectif d'élaboration collective d'un processus d'accompagnement/formation :

à destination des acteur·rice·s artistiques et culturel·le·s, acteur·rice·s de l'ESS et de la citoyenneté, des élu·e·s et technicien·ne·s des collectivités locales, des partenaires de l'accompagnement… implanté·e·s en territoires ruraux ;

autour des questions de coconstruction des politiques publiques, des droits culturels, de l'accompagnement des processus de projets culturels de territoires et de la prise en compte des jeunes adultes et de leurs initiatives sur les territoires ruraux…

Ce premier séminaire fut l'occasion de préciser nos objectifs et de partager nos réflexions sur les besoins et attentes de chacun·e autour de la matière compilée, travaillée, synthétisée lors des trois années d'AJITeR.

Avec comme fil directeur deux grands principes pour faire leviers à une montée en compétence collective pour la mise en œuvre de processus de projets culturels de territoire :

- la déconstruction de nos représentations de notions-clés telles que territoires, ruralité, culture, jeunesse, économie, accompagnement...;

[1] www.ajiter.fr

Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

- la coconstruction comme fondement de la coopération et de l'activation des ressources des personnes et des territoires.

Ce second séminaire de travail avait comme objectif de s'ancrer plus dans le concret et de tenter de préciser les conditions, principes méthodologiques et formats à mettre en œuvre pour accompagner l'émergence et l'élaboration de projets culturels de territoires.

Il est important pour nous de nous appuyer sur un processus collectif et le plus ouvert possible à l'ensemble des parties prenantes concernées afin de partager les points de vue.

Ont donc été conviés à ce second séminaire :

- les membres du comité de pilotage AJITeR par la culture ;
- des partenaires institutionnels (RRN, AMRF, ANCT, RTES, FNADAC, Arts Vivants et Départements, DCGA, DG2TDC, FNCC) et associatifs (UNADEL et MES) ;
- des acteur·rice·s culturel·le·s ayant participé à un ou plusieurs travaux d'AJITeR (séminaires et ateliers, enquête, études de cas…) et ayant manifesté leur intérêt.

Il s'est articulé en deux parties, qui ont chacune été l'occasion de temps de travail en sous-groupes, propices aux échanges et à la production d'idées.

Retrouvez la liste des participan.t.e.s en fin de document

Déroulé détaillé

1. Accueil / présentation de la matinée et des participant·e·s
> Retrouvez la liste détaillée des participant.e.s à la fin du document.

2. Deux groupes de travail autour d'un atelier sur les espaces et outils de rencontres et d'interconnaissance

3. Un atelier autour des processus d'actions-recherches et des communautés apprenantes

4. Deux groupes de travail autour d'un atelier sur les Dispositifs et économie de l'accompagnement

5. Un atelier autour d'une méthodologie d'accompagnement territorial adaptée

Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

I. Des espaces et outils de rencontres et d'interconnaissance

Rencontre et interconnaissance semblent constituer les premiers jalons d'une démarche de mise en mouvement d'un territoire. Puisque nous souhaitons collectivement améliorer et renforcer l'interconnaissance entre acteur·rice·s artistiques et culturel·le·s, institutions, habitant·e·s, acteur·rice·s de secteurs connexes : quelles pistes concrètes avons-nous ? Pour quelles attentes ? Comment s'appuyer sur l'existant ? Faut-il inventer des événements territoriaux communs ? Quels formats, contenus, temporalités, moyens… ?

Les ateliers ont débuté par une expression libre de type « mur d'idées » sur l'outil Padlet

Restitution de l'atelier #1 :

Lien vers le Padlet : https://padlet.com/UFISC/s66hxq1jc1i0y40x

Renforcer l'interconnaissance et les liens entre les acteurs et actrices culturel.le.s et artistiques, les élu.e.s et technicien.ne.s des collectivités territoriales et aussi les habitant.e.s jeunes et moins jeunes passe par l'organisation d'événements fédérateurs. Ces temps doivent être pensés de manière horizontale voire s'appuyer sur des temps conviviaux et festifs permettant de capter un panel plus large de participant.e.s. L'AMRF exprime sa volonté de monter un événement national à l'échelle de chaque département pour lequel elle aimerait mobiliser les DRACs, les réseaux de professionnels, les réseaux départementaux... Pour pouvoir mobiliser largement.

Il ressort aussi l'idée d'un événement qui promeuve et reconnaisse l'apport culturel des territoires ruraux comme « une capitale culturelle champêtre » sur le modèle des « capitales culturelles européennes ».

Les structures culturelles sont reconnues comme espaces contributifs pour penser le développement intégré, notamment par leur travail d'infusion territoriale qui permet aux habitants une réflexion au long cours. De même l'importance de réfléchir en transversalité et d'associer différents acteurs d'autres champs est réaffirmé à la fois pour permettre de décaler le regard et pour mener une réflexion globale pour coconstruire des chartes ou politiques publiques de territoire. Ainsi, la culture est identifiée comme un levier pour la transition et pourrait être inscrite à ce titre dans le pacte pour la transition des territoires.

Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Quelques outils ressortent pour mieux identifier l'écosystème territorial, comme un annuaire de ressources et d'acteur·rice·s ou les forums des associations. Des démarches plus informelles et originales comme des résidences croisées, des pratiques artistiques participatives menées au sein de lieux ouverts, accueillants et conviviaux peuvent aussi contribuer au travail de réflexion autour de la singularité d'un territoire.

La problématique du transport reste un réel enjeu pour permettre une participation large de même que la problématique de financement de ces actions.

Restitution de l'atelier #2 :

Lien vers le Padlet : https://padlet.com/UFISC/vlvvy1xpx20jg5lg

Les participant.e.s insistent sur le fait que les problématiques et attentes diffèrent en fonction de la place occupée. Ainsi, les habitant·e·s et acteur·rice·s du territoire n'ont pas les mêmes besoins d'interconnaissance que les entités « accompagnantes », qu'elles soient culturelles, institutionnelles, publiques, privées...

Remonte l'importance de pouvoir s'outiller pour adopter une posture d'écoute nécessaire pour bien identifier les besoins de chacun·e et plus particulièrement ceux des habitant·e·s. Ces outils peuvent puiser dans des démarches inspirées de l'ethnologie. En effet, ce sont les habitant·e·s qui font territoire et les projets culturels de territoires doivent partir de leurs besoins. Ces derniers ne sont pas forcément culturels, l'enjeu est alors d'élaborer des réponses dans lesquelles la culture vient s'inscrire en tant que levier de transition !

La puissance publique doit jouer un rôle de facilitatrice pour faire se rencontrer acteur·rice·s publics, associatifs et citoyen·ne·s. Pour cela les opérateur·ice·s doivent sortir de leur rôle de technicien·ne·s ou de sachant·e·s « qui pensent à la place de » pour adopter une posture ouverte à la rencontre. De même, ils et elles peuvent mobiliser des démarches d'intelligence collective pour réfléchir ensemble à un projet commun. Il ressort ainsi le besoin de développer dans les collectivités mais aussi dans le tiers-secteurs associatif de nouveaux savoirs professionnels sur l'accompagnement pouvant s'inspirer du design de service.

La transsectorialité tant administrative, géographique que disciplinaire apparaît également comme un élément important pour sortir des silos et des entre-soi. Si quelques dispositifs comme le Programme d'Investissement d'Avenir en faveur de la jeunesse, s'inscrivent dans ces dynamiques de décloisonnement entre les secteurs, les publics, les services (collectivité), la puissance publique semble encore avoir du mal à jouer son rôle et construire du commun. Les acteur·rice·s du tiers-secteurs

Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

sont alors des exemples inspirants. En effet, certain·e·s acteur·ice·s de l'ESS organisent des rencontres qui permettent à chacun de monter en compétence dans le domaine de l'autre pour mieux se comprendre et travailler ensemble. Enfin, s'inscrire dans la logique des droits culturels permet de dépasser les inégalités pour mieux coconstruire.

Pour autant, la mobilisation large et diverse des personnes reste un enjeu fort pour dépasser le syndrome du TLM – « toujours les mêmes ». L'itinérance apparaît comme un levier pour sortir des territoires de commande et aller vers plus d'interconnaissance.

Ainsi, pour qu'un événement fédère largement, il semble important d'inventer un tiers-format.

II. Des processus d'actions-recherches et des communautés apprenantes

Il semble que pour la mise en travail d'un groupe d'acteur·rice·s d'un territoire, un processus d'action-recherche peut être déployé, qui pourrait aboutir à la mise en place d'une communauté apprenante. Que met-on collectivement derrière ces mots, au-delà de la coproduction d'actions et de savoirs ? Et comment mettre en œuvre de tels processus ? Dans quel périmètre ? Pour quels objectifs ?

Lien vers le Padlet : https://padlet.com/UFISC/g6i40i7chcyrn08r

Introduction :

Il revient de manière récurrente chez un grand nombre d'acteur·ice·s une insatisfaction sur la manière dont les politiques culturelles ou les dispositifs mis en place correspondent à leur réalité. Parallèlement, il apparaît une difficulté à reformuler les besoins en termes de réponse formelle, voire d'identifier ou de mettre en lumière des solutions pourtant opérantes.

Une difficulté à communiquer entre les institutions et les acteur·rice·s semble persister.

Par ailleurs nombre d'analyses sociologiques ou économiques mettent en lumière des causes et des conséquences, sans pour autant amener de grands changements, (enquête sur les publics du ministère de la culture…) constatant même parfois la stagnation des problèmes dans certains écosystèmes culturels. Ainsi, mêler l'analyse à la pratique et ce à des échelles plus petites, en lien avec des territoires, semble intéressant pour permettre aux acteur·rice·s de prendre du recul sur leur réalité et

mieux cerner leurs atouts et leurs difficultés. Il·elle·s pourront ainsi mettre en lumière des pratiques ou formuler des solutions ou pistes de réflexion appréhendables concrètement tant par eux·elles-mêmes que par leurs partenaires ou futurs partenaires.

Ces méthodes semblent aussi permettre la création de lieux d'échanges et de partage moins formels et de sortir ainsi des postures, de travailler l'interconnaissance et d'arriver à formuler d'autres manières de faire.

Restitution de l'atelier :

La recherche-action ou action-recherche peut porter sur de nombreux sujets. On retrouve dans un même mouvement « réflexion » et « action », ce qui permet de relier les temps de l'agir et le temps du processus, de s'inscrire dans une histoire, un agir maintenant et une prospective.

Les recherches participatives ont en commun la participation des personnes concernées aux différentes étapes du processus de recherche, de la formulation des questions de recherche à la diffusion des résultats. Liées à l'éducation populaire, elles mettent en mouvement l'expertise citoyenne en définissant les personnes mobilisées comme co-productrices de savoirs et d'agir. Il y a enfin un lien avec les droits culturels et communs en ce qu'elles sont un élément de capacité pour les personnes, le projet et le territoire.

Les recherches participatives sont ainsi une perspective de recherche visant à la fois des objectifs de production de connaissances dans des rapports plus égalitaires et de changement social selon des valeurs humanistes. Elles reposent sur quelques grands principes :

- produire des savoirs avec et non « au nom de » ou « pour »
- favoriser la prise en compte de la diversité des savoirs des personnes qui participent au processus de recherche ainsi que l'appropriation des savoirs produits durant ce processus
- permettre un engagement explicite à travers l'action

Ces principes ont des implications méthodologiques importantes. Les recherches participatives se caractérisent par la participation de personnes qui n'ont pas de formation en recherche, à tout ou partie des étapes de la recherche : de la formulation des questions et objectifs de recherche, au choix du cadre théorique et des méthodes, en passant par le recueil des données, l'analyse des données et l'écriture, jusqu'àà la diffusion des résultats. À chacune de ces étapes, il s'agit de soutenir la participation des personnes impliquées dans le processus à la prise de

décision concernant l'orientation de la recherche, le tout, dans un contexte de contraintes, par exemple, budgétaires, temporelles et organisationnelles.

Les actions-recherches permettent aussi de se relier et former des communautés d'apprentissage. Ces communautés associées à des chercheur·euse·s plus universitaire peuvent permettre de produire un savoir plus global, voire parfois d'essaimer des savoirs et manières de faire stimulantes pour produire des communs. Il est important que l'échange et l'entraide dépassent le local et rayonnent à une échelle nationale pour faire naître d'autres projets. Le rôle de ces tiers-acteurs apparaît aussi important en ce qu'ils permettent de prendre de la distance, d'objectiver les choses et de sortir des postures en favorisant le dialogue et l'interconnaissance entre des acteur·ice·s qui ont parfois du mal à communiquer, comme par exemple entre les artistes et les élu·e·s.

Elles proposent ainsi une analyse réflexive sur les pratiques pour les identifier, les formaliser, les visibiliser, les affirmer. Elle peut s'appuyer sur les postures réflexives que les acteur·ice·s artistiques et culturel·le·s portent dans leurs pratiques d'évaluation de projet, qui entendent donner de la valeur au chemin parcouru. La recherche vient alors en appui de l'action et non l'inverse.
En effet, suite à un certain nombre de recherches-actions réalisées, certaines difficultés apparaissent et notamment le passage à l'action suite à l'analyse.
D'autres comme la capacité à participer sur du long terme, ou de s'exprimer dans des cadres parfois trop formels ou hors-sol, d'y trouver sa place sont aussi à interroger pour comprendre ce qui a fonctionné ou non et imaginer une manière de faire pour demain.

Il apparaît ainsi important que ces démarches soient ascendantes, qu'elles partent d'une demande du terrain et de définir avec l'ensemble des parties-prenantes la place et les objectifs de chacun. Enfin, est soulignée la nécessité de sortir des logiques de résultats pour s'inscrire dans des dynamiques de processus itératifs sans idée préconçue de ce à quoi on veut aboutir, et d'être dans un aller-retour permanent entre le faire et le penser. Réinterroger et reformuler le terme « recherche-action » en « action-recherche » c'est ainsi la possibilité, semble-t-il encore peu saisie, d'être dans un plus grande expérimentation.

III. Dispositifs et économie de l'accompagnement

Comment se doter de fonds pour accompagner les processus de projets culturels de territoires ? Comment adapter les dispositifs publics aux besoins réels des territoires et non l'inverse ? Des modes d'organisation collectifs et coopératifs complémentaires (SCIC & coopératives territoriales) ?

Allons plus loin : quel mode de soutien financier idéal ? Quel modèle économique idéal ?

Introduction

Des dispositifs spécifiques sur des formes de coopération sur les territoires existent mais restent cloisonnés à une seule forme de coopération (PTCE/PTCA, Tiers lieux, groupements d'employeur, CLEA, AAP …), cadre souvent trop rigide au regard de la réalité de la diversité des modalités de coopération.

Des financements européens aident également à la coopération mais restent difficilement accessibles pour les petites communes et petites associations. En effet, en plus d'être parfois difficiles à décrypter ils peuvent s'avérer complexes voire « dangereux » pour les structures fragiles économiquement, du fait notamment du traitement des dossier et du versement de la subvention accordée

Il existe aussi des dispositifs impliquant les collectivités (contrat de territoire, financements européens, dispositifs « Cœur de ville », appui à l'ingénierie des collectivités…) mais les critères sont mouvants et les collectivités sont parfois sélectionnées sur intention.

Enfin les politiques de formation et d'accompagnement se déploient en une diversité de dispositifs (appui DLA, formation professionnelle, politiques de l'emploi, emplois aidés, volontaires…) souvent trop courts et peu qualifiants.

Par ailleurs, et malgré ces dispositifs, on constate un manque de moyens d'ingénierie pour monter et animer dans le temps ces espaces et temps d'interconnaissance et les coopérations qui en émergent.

On constate également la persistance d'une difficulté à dialoguer entre acteur·rice·s et collectivités avec parfois une approche concurrentielle entre projet de la collectivité et coopération des acteurs. Certaines initiatives privées ont alors du mal à trouver un relais auprès des collectivités publiques, telles que « Village vivants », la foncière rurale et solidaire qui achète, rénove et loue des locaux pour y installer des lieux et activités qui ramènent de la vie et des services de proximité dans les villages et campagnes.

De même le dialogue entre collectivités reste souvent modeste, alors même que le projet de territoire peut déborder du territoire administratif.
Il apparaît ainsi une nécessité à améliorer le dialogue entre services, notamment pour le service culture, pour une prise en compte de projets hybrides, intersectoriels, tout comme à améliorer le dialogue entre échelons de collectivités et petites collectivités elles-mêmes.

Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Restitution de l'atelier #1

Pour accompagner les dynamiques des projets culturels de territoire ressort la nécessité de penser de nouvelles méthodologies d'appui qui permettent à la fois le temps long, le processus, la reconnaissance mutuelle des différents acteur·rice·s qui y participent. Cela permet d'installer un dialogue entre les collectivités territoriales, entre les services, entre les initiatives du territoire, les acteur·rice·s culturel·le·s et sociaux·ales et la puissance publique. Cela nous amène à un nécessaire changement de posture, à penser le décloisonnement des formes et moyens d'appui pour entrer en intelligence collective, rediscuter les rôles de chacun et mieux comprendre ce qui fait écosystème pour redéfinir la manière de travailler ensemble.

L'ingénierie de projets culturels nécessite des moyens pour mettre en lien l'ensemble des parties prenantes (acteur·rice·s, collectivité, public, privé...) et accompagner dans le temps ces dynamiques d'économie de coopération. L'exemple des GAL apparaît comme un modèle inspirant au niveau de territoires ruraux.

Ces espaces temps permettraient de favoriser une prise en compte forte de la diversité des initiatives, parfois invisibilisées, en témoigne la notion de « zone blanche », ou méconnues du fait d'une difficulté d'identification par certaines collectivités et partenaires publics comme les ministères de la culture ou de l'agriculture.

Les logiques d'appel à projets peuvent favoriser la reconnaissance de cette diversité, néanmoins d'autres processus comme les "actions-recherches" ou des formes d'espaces de concertation et de méthodologie de diagnostic partagé comme les Schémas d'Orientation pour le développement des arts et de la culture (SOSO) semblent plus pertinents. En effet, ils permettent d'organiser parallèlement les dynamiques de coopération.

Enfin, des temps collectifs de décryptage de certains dispositifs ou politiques publiques permettraient une meilleure compréhension de ces derniers, d'identifier leurs limites et leviers, tout en créant des espaces d'interconnaissance qui pourraient favoriser le démarrage de processus coopératifs.

Restitution de l'atelier #2

Pour amorcer des changements structurels il apparaît nécessaire de commencer par amorcer des changements culturels. Ainsi dans ce qui peut faire socle, les habitant·e·s, celles et ceux qui font territoire, et les milieux de vie doivent être remis au centre. Cela induit de revoir la manière de fabriquer de l'action collective, des dispositifs et de l'action publique. Se confirme également la nécessité d'inventer et de

mettre à disposition de nouveaux outils et de nouveaux savoirs pour construire du commun.

La phase de diagnostic apparaît également comme un levier pour permettre l'expression du plus grand nombre, se donner du temps pour fabriquer de l'interconnaissance et donc de la confiance pour aller vers la coopération. Il est à noter que pour être juste, elle doit être régulièrement revisitée.

Enfin, il semble important de questionner la délibération collective et publique, la gouvernance, pour que les habitant·e·s retrouvent de l'autonomie et prennent part aux décisions. Sans cela et face à la difficulté à se regrouper, l'utopie et les espaces de luttes apparaissent comme les seuls lieux du collectif et de la coopération.

Des outils mis en place par la puissance publique existent comme les CRTE et comités consultatifs territoriaux. Cependant on voit également naître des initiatives privées comme la Fondation Carasso dans les Hauts de France qui viennent questionner le rôle de la puissance publique.

IV. Vers une méthodologie d'accompagnement territorial adaptée

Introduction :

Une trajectoire-type semble se dessiner, sans toutefois rentrer dans des logiques de modélisations, lorsque l'on évoque la mise en place de projets culturels de territoires : mobiliser >> observer >> concerter >> accompagner

>> Mobiliser les acteurs et les collectivités sur les territoires : avoir des espaces de dialogue...

>> Observer et connaître les territoires : se connaître et connaître son environnement et partir de manière positive des initiatives, des forces, des capacités du territoire plus que de ses faiblesses...

>> Se concerter : se rencontrer pour définir ce qui fait intérêt général, comment on veut mieux vivre ?

>> Accompagner des expérimentations de façon ouverte sans avoir de présupposés trop forts sur ce à quoi doit mener l'action…

Se pose alors la question de savoir comment organiser collectivement l'ingénierie d'une telle méthodologie ? Quelle mise en commun de nos outils, expertises, moyens respectifs ?

Restitution de l'atelier

Si ces quatre étapes sont reconnues et validées par les participant·e·s, quelques obstacles doivent être considérés et dépassés pour garantir leur efficience.

Il apparaît tout d'abord que ces étapes ne doivent pas être considérées de manière chronologique mais être menées conjointement et dans un processus circulaire.

L'étape de la mobilisation pose également plusieurs difficultés et amène à formuler des points de vigilance. Elle est conditionnée à la capacité de créer du désir, du sens pour pouvoir amener à une participation active et sur le long terme. Un des moyens repérés est de lier l'action à la réflexion. L'action culturelle ou la rencontre artistique avec des habitant·e·s peuvent permettre de sensibiliser et toucher plus largement.

Il s'agit également de trouver l'équilibre, souvent complexe, entre la réalité des personnes et les enjeux d'expert·e·s afin d'impliquer le plus grand nombre. Les démarches descendantes rendent en effet le désir de participation et l'appropriation du sens plus complexes. Le désir partagé de projet territorial apparaît alors comme un préalable pour que les démarches d'accompagnement soient acceptées et fructueuses. En effet, elle nécessite d'accepter de se transformer ou d'être transformer, ce qui peut créer des résistances et des tensions.

C'est pourquoi ce n'est qu'en développant de la confiance que l'on pourra sortir des postures de domination et créer des conditions favorables à l'élaboration d'un projet culturel de territoire. Pour cela il est impératif de mener ces démarches de manière horizontale, de défaire les prédominance de certains acteur·rice·s et d'accepter l'extériorité qui permet d'arriver à objectiver les situations. La posture d'accompagnement demande ainsi des savoir-être et des compétences pour mettre en relation l'ensemble des parties prenantes et faire vivre le territoire. Il apparaît alors indispensable de constituer une sorte de plateforme de ressource et de réseaux de compétences pour outiller l'accompagnement des territoires.

Enfin, accepter la complexité de ces processus c'est aussi réfléchir à comment faire rentrer le temps nécessaire dans l'économie des participant·e·s, qu'il·elle·s soient accompagnant·e·s ou accompagné·e·s, tout particulièrement dans les territoires ruraux qui sont souvent moins dotés en moyens et en compétences. Les financements de ces projets nécessitent alors de construire des partenariats multi-niveaux.

V. Conclusion

L'enjeu qui parcourt l'ensemble des échanges est de faire se rejoindre le chacun et le commun, le désir individuel et le désir collectif. Pour cela il faut partir des habitant·e·s et des milieux de vie, de ce qui fait territoire.
La coopération et la coconstruction ressortent comme les outils adéquats pour pouvoir s'adapter à chaque situation et ne pas plaquer des modèles ou solutions toutes faites. En effet, il n'y a pas “un·e” acteur·rice ou “une” collectivité qui puisse répondre à tous les besoins. Ce n'est qu'en mutualisant nos compétences, nos capacités et idées que l'on pourra accompagner selon leur réalité, leurs besoins et leurs désirs, les territoires et leurs habitant·e·s. Ces démarches doivent s'inscrire dans une dynamique processuelle et circulaire permettant de remobiliser à chaque étape au vu des évolutions constantes des territoires. Basées sur un principe d'horizontalité, elles permettent enfin de dépasser les rapports hiérarchiques et pyramidaux pour aller vers la construction de communs.

Listes des participant.e .s

- LUBRANESKI Yvan, AMRF - Vice-Président, Maire
- Stekelorom Véronique, L'épate en l'air Cie - Direction artistique - ccord projets territoire ruraux
- Hardy Cédric, Fédération Arts Vivants et Départements - délégué général
- Guille Marie, Compagnie 1057 Roses - Chargée d'administration
- Di vrigilio Arnaud, MJC conter-courant – Coordinateur
- Bireaud Jacques, Un P'tit Vers de Dropt - Président
- Aubert Alexis, FNADAC - Délégué général
- Canivet Jean Christophe, Aurora - Théâtre d'illusia - co-animateur / THEMAA - représentant
- De Abreu David, AMTA / FAMDT - Directeur / Vice-Président
- POZZO Inès, Vélo Théâtre - Assistante à la communication et aux relations publiques
- Grammatico Marie , La Chambre d'eau - stagiaire
- Remi Giachetti - la chambre d'eau
- Mulliez Sophie, Pot au noir - administratrice
- Dechanoz Robin, La Fabrik - Attaché de production
- Rouillon Vincent, FNCC - rédacteur
- Alexane, ARM91 - Stagiaire
- Anne Christine Micheux, DGCA
- Bennet Christophe, FNADAC - Président
- Armellini David, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation - Animateur du réseau rural national
- Pierre-Marie Georges, AMRF
- Andriot Patricia, ANCT - cheffe de projet mission ruralités

Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

- MeuleyLoïc, DGCA - Chargé de mission pour la politique de résidences et les tiers lieux
- Oechsner de Coninck Alice, Le MES - Coordinatrice Projet
- Lasnier Bruno, Mouvement pour l'Economie Solidaire - delegué national
- Jeanne Laurent, membre du CAAP - artiste plasticienne (château de Montholon) -
- Coler Patricia, UFISC - déléguée générale
- Pateau Grégoire , UFISC, Chargé de projets
- Besenval Aurélie, UFISC, Chargée de mission AJITeR
- Hubert-Rodier Laure, UFISC, administratrice et chargée de projet, en charge notamment de la coordination du projet AJITeR.
- Cornu Sebastien, consultant et collaborateur régulier de l'UFISC. Accompagne des projets de coopération et de concertation sur les territoires, notamment en milieu rural.
- Pineau Jean-Yves, Les Localos - directeur et en appui stratégique auprès de l'UFISC pour le projet AJITeR.

Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.